

Sutrendettement et séparation

Par **Julesteph91**, le **21/03/2019** à **08:22**

Bonjour j aimerais vraiment trouve de l aide car je suis perdu. Je suis séparée de mon ex conjoint, nous étions pacse et dépassé et nous avons un crédit immo en commun et d autre crédit. Une partie des créanciers a été payé par le notaire suite à la vente de la maison mais il reste environ 70000 euros à régler. Mon ex fait le mort et n à jamais rien paye depuis notre séparation en 2016. J ai fait un plan à mon nom. J attend lz décision du jugement du plan mais je suis perdu. Du j accepté le plan est ce que je pourrais quand même lui demander la moitié ? Merci à vous

Par **youris**, le **22/03/2019** à **09:59**

bonjour,

vous pourrez réclamer à votre ex ce que vous pensez qu'il vous doit, mais s'il refuse, vous devrez saisir le tribunal et s'il est insolvable, vous risquez d'avoir ne ne rien avoir.

a-t-il fait également un plan de surendettement.

salutations